

3.6 Évaluation des risques

Description :

Le présent outil fournit des lignes directrices pour faire une évaluation des risques et une matrice pour évaluer les risques éventuels.

Comment l'utiliser :

Une évaluation des risques est un processus efficace pour déterminer et évaluer les éléments qui pourraient avoir une incidence négative sur le fonctionnement de votre établissement de santé. Cela vous permet aussi d'examiner les risques éventuels pour votre organisation lorsque vous prenez une décision importante. En utilisant les lignes directrices, remplissez la matrice pour déterminer s'il s'agit ou non de risques importants pour votre organisation et pour déterminer des moyens possibles d'atténuer et de gérer les risques en question.

Un risque représente deux facteurs : premièrement, la probabilité qu'il se produise quelque chose de négatif et, deuxièmement, les conséquences négatives quand cela se produit. Une évaluation des risques détermine les risques éventuels, estime la probabilité qu'il y ait des risques, et mesure l'impact des conséquences.

L'évaluation des risques est utile dans diverses situations, dont voici quelques exemples :

- Pour prendre des décisions sur des projets – évaluation de la valeur générale et anticipation des problèmes
- Pour chercher à comprendre et à gérer des risques éventuels pour la sécurité
- Pour élaborer des plans d'urgence en vue de situations comme la défaillance de l'infrastructure matérielle ou technologique essentielle; les problèmes de ressources humaines, les désastres naturels, les urgences communautaires, etc.
- Pour se préparer aux conséquences de changements à la tête d'une Bande, d'un Conseil de tribu, ou d'un gouvernement provincial ou fédéral

Suivez les quatre étapes suivantes pour faire une Évaluation des risques efficace.

1. Déterminer les menaces éventuelles

Déterminez les menaces existantes et éventuelles de diverses sources. Faites preuve de minutie pour assurer que tous les problèmes sont couverts. Voici des exemples de catégories à considérer :

- Problèmes avec les personnes – maladie, blessure ou décès d'une personne clé, manque de personnel, etc.
- Problèmes opérationnels – manque de fournitures, difficultés de transport, défaillance des communications, etc.
- Problèmes de réputation – perte du soutien de la communauté, dommage en raison d'un incident négatif, qualité médiocre, etc.
- Problèmes de procédure – absence de reddition de comptes, défaillance des systèmes et des contrôles, etc.
- Problèmes de projet – budget non respecté, dates limites non respectées, programmes et services inefficaces, etc.
- Problèmes financiers – manque de financement, mauvais contrôles financiers, incapacité de contrôler son propre budget, fraude, etc.

- Problèmes techniques – technologie désuète, défaillance technique, manque de techniciens formés, etc.
- Problèmes naturels – conditions météorologiques dangereuses, désastres naturels, flambées épidémiques, etc.
- Problèmes politiques – changements de dirigeants communautaires, changements de politiques publiques, etc.
- Problèmes structurels – produits chimiques dangereux, mauvaises conditions d’entreposage des médicaments, détérioration des immeubles, etc.

2. Évaluer les risques

Remplissez la matrice pour déterminer les menaces éventuelles, leur probabilité, leur impact et les actions d’atténuation des risques.

En ce qui a trait à la probabilité et à l’impact, utilisez l’échelle de notation suivante : Risque élevé = 3, Risque moyen = 2, Risque faible = 1

Menaces éventuelles	Probabilité	Impact	Probabilité X Impact	Actions requises et qui est responsable de la gestion du risque
<i>Exemple</i> <i>Perte de l’infirmière responsable</i>	2	3	6	<i>Établir le plan d’urgence avec la communauté voisine pour assurer une couverture d’urgence jusqu’au remplacement de la personne responsable</i> <i>Action du directeur de la santé</i>
Menace humaine :				
Menace opérationnelle :				
Menace de réputation :				
Menace de procédure :				
Menace de projet :				
Menace financière :				
Menace technique :				
Menace naturelle :				
Menace politique :				
Menace structurelle				

3. Gérer le risque

Créez un plan pour gérer le risque d'impact élevé qui a été déterminé. Assurez-vous que quelqu'un rendra compte et qu'un échéancier est établi. Assurez-vous que le coût d'atténuation du risque n'est pas plus élevé que le coût du risque lui-même. Voici quelques façons de gérer le risque :

- **Utiliser des actifs existants** – envisagez de réaffecter du matériel existant à d'autres fins, améliorez les méthodes et les systèmes existants, réattribuez les responsabilités, améliorez la reddition de comptes et les contrôles internes, etc.
- **Élaborer un plan d'urgence** – soyez conscient que le risque pourrait se concrétiser, mais entreprenez un plan pour en réduire les effets au minimum (plan d'urgence, plan de continuité des opérations, etc.)
- **Recherche de nouvelles ressources** – selon où vos vulnérabilités se situent, vous pourriez avoir besoin de plus de financement ou de ressources humaines pour gérer un risque ou y répondre (c'est-à-dire du personnel de plus en cas de flambée épidémique, etc.)
- **Mettre un calendrier en œuvre** – énoncez les activités principales à exécuter sur une base quotidienne/hebdomadaire/mensuelle/annuelle pour atténuer les risques (sauvegarde quotidienne des données, exercice mensuel d'incendie, etc.)

4. Revoir sur une base régulière

Selon la gravité des risques, revoyez l'Évaluation des risques tous les mois, deux fois ou une fois par année pour :

- déterminer si les risques ont changé;
- assurer que les plans d'atténuation sont en place et font une différence;
- évaluer s'il y a de nouveaux risques à envisager.